

## CCA (Cabin Crew attestation)

CATEGORIE : A

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel navigant du transport aérien**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **03/11/2011**

Mots clés : **hôtesse/steward**, **sécurité/sauvetage**, **service à bord**, **navigant commercial**

### Identification

Identifiant : **328**

Version du : **29/05/2015**

### Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Air Crew Rglt  
UEn°1178/2011 Annexe 5

### Descriptif

#### *Objectifs de l'habilitation/certification*

Le CCA est le titre réglementaire permettant l'exercice du métier de navigant commercial (hôtesse ou steward),; celui-ci est membre de l'équipage de cabine, dans l'exploitation, à des fins de transport aérien commercial, d'aéronefs transportant 20 passagers et plus. il assure une double fonction commerciale et de sécurité/sauvetage.

#### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- aucun

#### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

aptitude à la prise en charge de passagers,

aptitude à la surveillance de la cabine,

maîtrise des procédures d'urgence (passagers indisciplinés, évacuation),

aptitude à la communication ( communication efficace entre l'équipage de cabine et l'équipage de conduite, avec les passagers, utilisation d'une langue et d'une terminologie communes),

maîtrise des aspects aéromédicaux et des premiers secours

anglais

#### *Modalités générales*

### Public visé par la certification

- étudiants, salariés, demandeurs d'emploi

La formation est dispensée par des organismes de formation ou des exploitants de transport aérien commercial (compagnies) , agréés pour ce faire par l'autorité compétente.

Le programme de la formation initiale comprend au moins les matières suivantes:

1. Connaissance générale et théorique de l'aviation et de la réglementation aéronautique couvrant tous les éléments applicables aux tâches et/ou responsabilités exigées d'un équipage de cabine:

1.1. la terminologie de l'aéronautique, la théorie du vol, les règles de répartition des passagers, les zones d'exploitation, la météorologie et les effets d'une contamination des surfaces de l'aéronef;

1.2. les règlements aéronautiques propres à l'équipage de cabine et le rôle de l'autorité compétente;

1.3. les tâches et responsabilités de l'équipage de cabine en cours d'exploitation et la nécessité de réagir rapidement et efficacement aux situations d'urgence;

1.4. une compétence et une aptitude physique permanentes pour exercer des fonctions de membre d'équipage de cabine, notamment en ce qui concerne les limitations de temps de vol et de service et les exigences en matière de repos;

1.5. l'importance de veiller à ce que les documents et manuels pertinents soient à jour et comportent les modifications fournies par l'exploitant le cas échéant;

1.6. l'importance que revêt l'exécution des tâches par l'équipage de cabine conformément au manuel d'exploitation de l'exploitant;

1.7. l'importance du briefing avant le vol de l'équipage de cabine et la communication des informations de sécurité requises pour remplir leurs tâches spécifiques; et

1.8. l'importance d'identifier les circonstances dans lesquelles les membres de l'équipage de cabine ont la faculté et la responsabilité de déclencher une évacuation et d'autres procédures d'urgence.

## 2. Communication

Au cours de la formation, l'accent est mis sur l'importance que revêt une communication efficace entre l'équipage de cabine et l'équipage de conduite, notamment en matière technique, et concernant l'utilisation d'une langue et d'une terminologie communes.

## 3. Cours d'initiation aux facteurs humains (HF) en aéronautique et à la gestion des ressources d'équipage (CRM)

Ce cours est dispensé par au moins un instructeur de CRM pour les membres d'équipage de cabine. Les éléments de la formation sont couverts en profondeur et comprennent au moins les éléments suivants:

3.1. Généralités: facteurs humains en aviation, instruction générale relative aux principes et objectifs de la CRM, performances et limites humaines;

3.2. Du point de vue de chaque membre d'équipage de cabine: perception de soi, erreur humaine et fiabilité, attitudes et comportements, autoévaluation; stress et gestion du stress; fatigue et vigilance; confiance en soi; évaluation de la situation, acquisition et traitement des informations.

## 4. Prise en charge des passagers et surveillance de la cabine:

4.1. l'importance de l'attribution correcte des sièges par rapport à la masse et au centrage de l'avion, des catégories spéciales de passagers et de la nécessité d'installer des passagers valides près des sorties non surveillées;

4.2. règles relatives à l'arrimage adéquat des bagages de cabine et des éléments nécessaires au service de cabine, ainsi que le danger qu'ils peuvent comporter pour les occupants de la cabine, ou qu'ils peuvent entraîner en obstruant ou endommageant l'équipement de secours ou les sorties de l'aéronef;

4.3. conseils concernant la détection et la gestion des passagers sous l'emprise de l'alcool ou de drogues, ou ayant un comportement agressif;

4.5. tâches à mettre en œuvre en cas de turbulences, y compris la sécurisation de la cabine; et

4.6. méthodes de motivation des passagers et de gestion des foules, nécessaires pour accélérer une évacuation d'urgence.

5. Aspects aéromédicaux et premiers secours:

6. Marchandises dangereuses conformément aux techniques de l'OACI applicables

7. Aspects sécuritaires généraux en aéronautique, notamment la sensibilisation aux clauses établies par le règlement (CE) no 300/2008

8. Formation à la lutte contre le feu et la fumée:

9. Formation à la survie:

## *Liens avec le développement durable*

Aucun

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

avoir au moins 18 ans et le niveau du baccalauréat

### *Compétences évaluées*

Connaissance générale et théorique de l'aviation,

Connaissance de la réglementation théorique propre à l'équipage de cabine,

Maîtrise du stress,

Prise en charge des passagers et aptitude à surveiller la cabine,

Maîtrise des aspects aéromédicaux, des premiers secours et de la survie,

Anglais.

### *Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Pas de délivrance de niveau

### Centre(s) de passage/certification

- Centres agréés par la DGAC

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :  
certificat attestant de la détention du CCA délivré par la DGAC (Feuillet  
A4)

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Etablies par la DGAC

### *Autres sources d'information*

—